Enquête d'insertion à douze mois des dispositifs du conseil régional de Bretagne





Chiffres clés

Environnement - Propreté - Sécurité



87% des répondants ont obtenu une certification.

220 sortants 100 répondants 48%



80% des répondants en emploi déclarent que ce dernier est en relation avec la formation suivie.

avec ta formation survie.

63% sont en emploi, douze mois après la sortie de formation.

Représentation de l'avenir professionnel

Confiant, optimiste

74%

6% poursuivent une formation.



Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2023 interroge les stagiaires bénéficiaires du Qualif Emploi individuel et du Qualif Emploi programme.

Parmi les 9130 sortants, 5980 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone.

Définitions des termes signalés par 6

Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le bac et sur le décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.



Sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). → Niveau 3 (anciennement V)

Niveau bac

bac+2

Sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. → Niveau 4 (anciennement IV)

Sorties avec un diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

→ Niveau 5 (anciennement III)

→ Niveau 5 (anciennement

≥ bac+3 Sorties avec un diplôme de niveau bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau bac+4 (maîtrise, master 1).

→ Niveau 6 (anciennement II)

≥ bac+5

Sorties avec un diplôme de niveau supérieur à bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). → Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

Public prioritaire

Le conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi. Plusieurs critères sont définis :



- Ne disposer d'aucune qualification ;
- Être en situation de handicap reconnu :
- Être en demande d'emploi depuis plus de 24 mois ;
- Être âgé de 45 ans ou plus ;
- Avoir réalisé une prestation de la gamme Prépa ou bénéficié d'un accompagnement à l'accès à la qualification;
- Bénéficier des minimas sociaux ;
- Résider dans un Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ou dans une commune classée en Zone de revitalisation rurale (ZRR).

Pour la cohorte 2022, 5 230 sortants relèvent de ces publics prioritaires.

Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide au moins une formation de niveau bac+2.











Environnement - Propreté - Sécurité

220 sortants 100 répondants

Les sortants de formation en 2022

LE DOMAINE

2% de l'ensemble des sortants en 2022 Tous domaines, tous dispositifs

3 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Sécurité 55% Propreté 35%

Environnement - Valorisation des déchets9%

LES DISPOSITIFS

93% Qualif Emploi programme7% Qualif Emploi individuel

LES FORMATIONS

19 OF (+5 hors Bretagne)

10 formations (+6 hors Bretagne)

LE PUBLIC

(en % des sortants du domaine)



75% de publics prioritaires ••



48%

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF) +5 stagiaires résidant hors Bretagne

31-50

Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme) 80 Titre professionnel agent de propreté et d'hygiène 30 CQP agent de prévention et de sécurité 30 CAP gardien d'immeubles Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie (en % des sortants du domaine) Niveaux 13% 80% 14% ≥ bac+3 Niv. bac Niv. CAP Sans niveau

Résultats de l'enquête

Nb de stagiaires au lieu de résidence

1-10

0

CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

87% ont obtenu une certification.

11-30

Public non prioritaire 83%
Public prioritaire 88%

≥51

89% des apprenants préparant une formation de niveau supérieur de leur niveau de départ l'ont validée.

des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation.

LA FORMATION...

Top 3 des réponses

Taux de réponse

- 1 Cette formation m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles.
- 2 Le fait de suivre cette formation m'a motivé(e) pour rechercher un emploi.
- 3 Elle m'a permis d'établir des contacts utiles pour mon insertion professionnelle.

ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

71% ont eu au moins un emploi au cours des douze mois

Parcours d'emploi
Situation de chômage

Alternance emploi/chômage
Situation d'inactivité

Parcours de formation

Comment décrivez-vous les douze mois suivant votre formation ? >

48%

16%

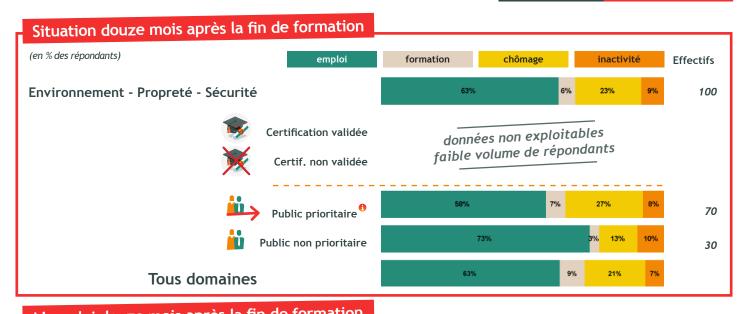
3%

24% 7%



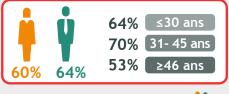
Environnement - Propreté - Sécurité

220 sortants 100 répondants



L'emploi douze mois après la fin de formation 63% des répondants en emploi, soit 70 individus

TAUX D'EMPLOI À 12 MOIS (% des répondants du domaine)



Lecture:
60% des femmes
et 64% des hommes
ayant répondu à l'enquête
sont en emploi,
douze mois après leur
formation.

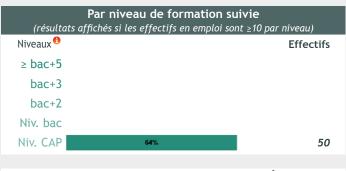
58% des publics prioritaires

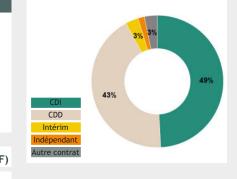


CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



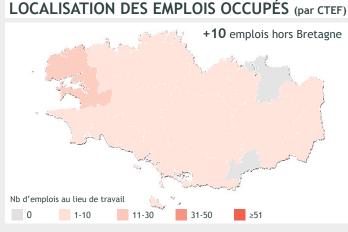
69% considèrent être employés à leur niveau de qualification.





Nature du contrat









Environnement - Propreté - Sécurité

220 sortants 100 répondants

Tableau détaillé par sous-domaine et formation*

		<u>~</u>	%	€		3	
Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En er Nombre	nploi %	Poursuite de Nombre	formation %
Environnement - Propreté - Sécurité	220	100	48%	70	62%	10	6%
Propreté	80	40	50%	20	53%	<5	8%
Titre professionnel agent de propreté et d'hygiène	80	40	50%	20	53%	<5	8%
Sécurité	120	50	46%	40	73%	<5	2%
CQP agent de prévention et de sécurité	30	10	38%	10	92%	-	
CAP gardien d'immeubles	30	20	55%	10	59%	-	

*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont ≥10. Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

www.gref-bretagne.com

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Delphine BOURDAIS-PARANTHOËN

RESPONSABLE DE PUBLICATION

RÉDACTION Céline VIVENT et Benoit GAPIHAN

> **MISE EN PAGE** Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES Adobe Stock et Freepik

PUBLICATION



5 rue de la Châtaigneraie 35 510 Cesson-Sévigné

Tél. 02 99 54 79 00 www.gref-bretagne.com



Contrat de plan Etat-Région

